

COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière du Mardi 10 décembre 2019

P.V. N°19

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : M. William PONT

Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Antoine MANCINO - Mourath NDAW – Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – José VIVERO

Excusés : Mme Valérie TOMASSONE – MM Michel BRUNET – Gérard IVORA – Jean Paul PERON – Jean RENZULLI – André SASSELLI.

Assistent à la réunion : Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Ludivine REGNIER (CTD DAP)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier

- Report du week end des 23 et 24 Novembre 2019

- Informations

NECROLOGIE :

C'est avec tristesse que le District du Var a appris le décès de la belle-mère de M. André SASSELLI, membre du Comité de Direction du District.

En cette douloureuse circonstance, le Président, les membres du Comité de Direction ainsi que le personnel administratif lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances.

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Poursuite de l'accompagnement au sein du club des 100 femmes dirigeantes pour la saison 2019/2020. Noté

- La réunion du jeudi 12 décembre 2019 dans le cadre de l'organisation des ½ finales du National Beach Soccer 2020 est reportée. Noté.

• LIGUE MEDITERRANEE

- Adressant les documents officiels concernant l'Assemblée Générale d'Hiver de la Ligue qui se tiendra le samedi 21 décembre au siège de la Ligue.

• CLUBS

- **STE MAXIME** : Adressant le témoignage d'une dirigeante concernant une rencontre de U15 à 8 du 08.12.19. Transmis à la C. de Discipline

- **FA FREJUS** : Concernant des problèmes survenus lors d'une rencontre. Noté.

- **ESTEREL** : Changement de trésorier suite au départ de M. KIELWASSER Patrick remplacé par M. Eric BARBOT à/c du 01 décembre 2019.
- **CS TOULON EST** : Concernant les frais d'arbitrage en U15F. Noté
- **VIDAUBAN** : Invitation à l'arbre de Noël du club qui se déroulera le samedi 21 décembre 2019. Noté.
- **LE MOURILLON** : Invitation à l'arbre de Noël du club qui se déroulera le mardi 17 décembre 2019. Noté.
- **PIVOTTE SERINETTE** : Invitation à l'arbre de Noël du club qui se déroulera le 21 décembre 2019. Noté

• DIVERS

- **DISTRICT DE L'INDRE ET LOIRE** : Demandant les opérations et les actions mises en place sur le territoire afin d'éradiquer la violence et les incivilités.
- **M. Jean Pierre CHASSON** : Adressant un courrier concernant des problèmes survenus lors d'une rencontre. Transmis à la C. de Discipline.
- **MAIRIE DE SIGNES** : Attestation d'utilisation du stade pour le club de l'AS SIGNES. Noté.

REPORT DES RENCONTRES NON JOUEES LES 23 ET 24 NOVEMBRE 2019

CHAMPIONNATS JEUNES CRITERIUM D1/D2, U18, U17, U16 et 15 : Les rencontres non jouées les 23 et 24 Novembre en raison des intempéries sont **reportées au week-end des 04 et 05 Janvier 2020.**

CHAMPIONNAT ET COUPE DU VAR U14 : Les rencontres U14 D1/D2 et D3 non jouées les 23 et 24 Novembre en raison des intempéries sont **reportées au week-end des 14 et 15 Décembre 2019.**

La Coupe du Var U14 prévue le 15 Décembre 2019 est **reportée au 05 Janvier 2020.**

CHAMPIONNATS FEMININES :

> **SENIORS A 8 et A 11** : Les rencontres non jouées le 24 novembre 2019 en raison des intempéries sont **reportées au Dimanche 22 Décembre 2019.**

> **U18 F** : Les rencontres non jouées les 23 et 24 novembre 2019 en raison des intempéries sont **reportées au week-end des 04 et 05 Janvier 2020.**

NOMINATIONS DES ARBITRES STAGIAIRES

Sur proposition de la Commission des Arbitres, suite au stage de la Toussaint du 21 au 24 octobre 2019, le Comité de Direction procède la nomination des arbitres stagiaires suivants :

- Mme Sofia-Loubna BENNOUR (ST ZACHARIE)
- Mme Inès DJELASSI (T. AVENIR SPORTIF)
- Mme Halima THABET (T. EST FUTSAL)

INFORMATIONS

Présentation du bilan de Novembre 2019 et du prévisionnel de Décembres 2019 par la CTD DAP :

1 – Développement et Animation des Pratiques (DAP) :

A – Football d'Animation :

- > Vérification des licences des U6 au U13
- > Plateaux de Noël 2019

B – Football Féminin :

- > Plateaux Féminins

C – Labels

D – Programme Educatif Fédéral

E - Football Diversifié :

- > Futsal
- > Plateaux et Championnats

F – Football Loisirs :

- > Foot en marchant

G – Football en milieu Scolaire :

- > Ecoles élémentaires
- > Collèges/Lycées

2 – Plan de Performance Fédéral (PPF) :

- A – Détections/Sélections – Espoirs du Foot
- B – Formations Fédérales
- C – Sections Sportives

«VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes.

Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

FERMETURE POUR FETES DE FIN D'ANNEE

En raison des Fêtes de fin d'Année, les bureaux du District seront fermés à compter du
Vendredi 20 décembre 2019 à 17h00

Réouverture le **Lundi 06 Janvier 2020 à 14h00**



BONNES FETES A TOUS

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Suite à la session d'un minibus, le District du Var ne peut vous proposer qu'un Minibus à la location.

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée** : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

*Prochaine réunion de bureau
Le mercredi 18 décembre 2019*

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO